



Communiqué de presse du CNAFAL

ENFIN UN PREMIER PAS VERS LA RECONNAISSANCE DE L'HOMOPARENTALITE

Une juge aux affaires familiales (JAF) de la ville de Bayonne vient d'accorder l'autorité parentale conjointe à un couple de femmes pacsées, pour leurs deux fillettes nées en février 2010.

C'est la première fois qu'un juge estime « qu'il est de l'intérêt des 2 mineures que deux adultes (en l'occurrence deux femmes : la mère et sa compagne) présents au foyer partagent cette autorité parentale et que celle-ci étant déjà exercée de fait conjointement, cette situation soit juridiquement consacrée ».

Jusqu'à ce jour des décisions identiques avaient été rendues mais seulement dans le cadre de « circonstances particulières ». Or cette mention n'a pas été invoquée par le JAF de Bayonne.

Le CNAFAL qui demande depuis plusieurs années la reconnaissance des couples homoparentaux, quel que soit la forme de l'union, se réjouit de cette décision.

Le CNAFAL rappelle qu'on estime entre 30 000 à 50 000 le nombre d'enfants vivant déjà dans des familles homoparentales et qu'il est grand temps d'apporter une reconnaissance juridique et sociale à ces familles.

Le CNAFAL espère que le parquet ne fera pas appel dans les délais impartis (1 mois). Cette décision pourra ainsi faire jurisprudence et contribuera de ce fait à mettre en adéquation l'évolution de la société et la loi.

Marie-Odile Pellé Printanier,
Vice-présidente du CNAFAL.



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains.

Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@wanadoo.fr**